



Cdd sans terme précis mais motif contrat fini

Par **calouk**, le **28/04/2009 à 18:29**

Bonjour,
Mon ami a signé en oct 2007 un cdd sans terme précis. Je veux savoir si il peut être requalifié en cdi automatiquement: Voici les conditions :
Cdd à temps complet ,
remplacement sans terme précis :
Il y a bien une durée minimale sur le contrat (passée depuis longtemps !).
Le motif du contrat : Pour pourvoir au remplacement partiel de MR ***** habituellement employé en qualité de ESG avec CAP, absent pour maladie.
Déjà, c'est bizarre que ce soit marqué remplacement "partiel" !!! Car il est écrit à temps plein au dos de la feuille (cdd à temps complet) !!! Le Mr ***** assurait ses fonctions à temps plein....
Le Mr **** est revenu au travail (mi temps thérapeutique = periode d'essai de trois mois) depuis 1 mois et mon ami n'a pas eu de nouveau contrat.
Normalement son cdd doit être requalifié en cdi non ? Est ce que cela marche avec un retour à temps partiel (thérapeutique) ??
si vous pouvez nous aider.... merci d'avance. Sinon, où faut -il nous adresser pour avoir ces réponses ??